

**COMPTE RENDU DE SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du 30 JANVIER 2013

Président : CROS Claude  
Secrétaire : DEKESTER HOLMIERE Pascale

Présents : CROS Claude  
PONCET Bernard  
CROS Nicolas  
BOSQUER Maryse  
DEKESTER HOLMIERE Pascale

Absents : GARCIA Nicolas  
BARTHOD GRIMSTONE Martine  
HOLMIERE Marie  
RAGA Jean Christophe

Convocation du 21 janvier 2013  
Début de séance : 20 heures 30

### **1- Verger conservatoire : choix et validation du local technique**

Trois entreprises les plus à même d'effectuer les travaux ont été directement sollicitées :

- Entreprise BATISCOP de Couiza (hors équipement des WC) : 14 348.98 euros
- Entreprise SCOP Bois Terre Paille de St Martin de Villareglan (hors équipement des WC) : 8 337.00 euros,
- Entreprise Claude HEUTTE de Montgaillard : 6 461.80 euros y compris fourniture et pose du WC, lave-main, carrelage sur sol WC, et faïence sur les murs de 1.20 m de hauteur.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'entreprise Claude HEUTTE.

### **2- SYADEN : projet d'extension du périmètre**

Le Conseil Municipal se prononce en accord avec la proposition d'extension du périmètre du SYADEN notifiée par la Préfecture en date du 28 décembre 2012.

### **3- Parcelles Mr ACEDO et Mme CULIOLI**

Le Conseil Municipal opte pour faire une proposition d'achat des parcelles de Mr ACEDO Jean Louis et Mme CULIOLI au prix de 1 000 euros/ha.

### **4- Restes à réaliser**

Informations disponibles en Mairie.

### **5- Questions diverses**

- ♦ Par délibération du 16 mai 2000, le conseil municipal avait décidé que seuls les habitants permanents de la commune pouvaient bénéficier du bois de la coupe communale. Ce jour, le conseil municipal décide d'ouvrir ce droit aux résidents permanents et secondaires dans l'unique but de se chauffer et non de le vendre.

La séance est levée 22 h 35.

Le Maire